



9ème édition

GRAND PRIX DE L'INNOVATION

MICB
by Beauté Sélection

L'ÉCLAIREUR

PRÉSENTEZ VOS INNOVATIONS
À LA FILIÈRE COIFFURE ET ESTHÉTIQUE

ÉDITION 2026

Un événement organisé en collaboration par

MICB
by Beauté Sélection

L'ÉCLAIREUR

L'INNOVATION AU COEUR DE LA FILIÈRE

POUR QUI ?

Les **marques implantées** ou **nouvelles** sur le secteur de la coiffure et de l'esthétique qui proposent des produits ou services innovants, nouveaux sur le marché.

Les **salons de coiffures** et **instituts de beauté** qui innovent dans leurs prestations ou encore leur concept.

POURQUOI ?

5 raisons de participer au Grand Prix de l'Innovation

- Profitez d'une **visibilité nationale** auprès de toute la filière
- Obtenez une **reconnaissance** par un jury d'experts
- Accédez aux Victoires de la Beauté et à un **panel de consommateurs** (valable pour une sélection de catégories)
- Tentez de présenter **votre innovation au MCB by BS**
- Positionnez vous comme un **acteur d'innovation**



MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le Grand Prix de l'Innovation récompense les meilleures innovations de produits et de services de la filière coiffure et esthétique depuis plus de 8 ans.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les participants sont des marques implantées ou nouvelles, prestataires, salons de coiffures et instituts de beauté qui proposent des produits, concepts ou services innovants qui rentrent dans les catégories proposées (page 4)

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer vous devez présenter une innovation commercialisée dans les 12 mois précédant l'édition 2026 du salon. La candidature s'effectue exclusivement via le dépôt d'un dossier complet en ligne (lien disponible en page 5), comprenant l'ensemble des éléments demandés dans le règlement. Les projets sont évalués uniquement sur la base du dossier transmis : le jury professionnel ne procède à aucun test produit dans le cadre de la notation.

QUI COMPOSE LE JURY ?

Le jury est composé de professionnels reconnus de la filière coiffure et beauté : représentants de la presse spécialisée, gérants de salons, experts en formulation et composition de produits, consultants ou encore spécialistes des tendances.

QUEL EST LE DÉLAI POUR PARTICIPER ?

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **3 juillet 2026**.

Tout dossier doit être complété et transmis en ligne avant cette échéance pour être pris en compte par l'organisation. Aucune modification, annulation ou retrait ne pourra être effectué après la clôture officielle des inscriptions.

SI JE SUIS SÉLECTIONNÉ COMME FINALISTE ?

Trois finalistes sont sélectionnés dans chaque catégorie à l'issue de l'évaluation des dossiers par le jury. La participation est gratuite pour les exposants du MCB by BS, une facturation de 400 € HT s'applique uniquement aux entreprises non exposantes sélectionnées comme finalistes. Les innovations finalistes bénéficient d'une mise en avant sur une zone dédiée de l'événement, offrant une visibilité privilégiée auprès des visiteurs professionnels.

LES CATÉGORIES

Ces catégories sont réservées aux marques de produits et/ ou de services

1 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE -
SHAMPOING

2 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE -
SOIN

3 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE -
COLORATION

4 - COSMÉTIQUE
CORPS & VISAGE

5 - MARQUE ÉMÉRGENTE

Cette catégorie est exclusivement réservée aux entreprises de moins de 5 ans. Les marques appartenant à des groupes implantés dans la filière ne sont pas éligibles.

Ces catégories sont réservées aux salons de coiffures et instituts de beauté

10 - EXPÉRIENCE CLIENT

11 - NOUVELLE PRESTATION

12 - IMPACT RSE

6 - MOBILIER & AGENCEMENT

7 - MATÉRIEL & ACCESSOIRE

8 - PACKAGING

9 - SOLUTIONS DIGITALES

COMMENT PARTICIPER

DÉPOSER UN DOSSIER

Les candidats doivent déposer leur dossier de participation via le formulaire en ligne **avant le 3 juillet 2026**.

Une même société peut soumettre plusieurs dossiers afin de présenter différents produits ou innovations, sous réserve que chacun fasse l'objet d'un dossier distinct. Elle peut également choisir de concourir avec un produit spécifique ou de présenter une gamme complète, selon sa stratégie et la nature de son innovation.

PIÈCES JOINTES

Le dossier de candidature doit comprendre l'ensemble des réponses aux questions du formulaire en ligne, ainsi qu'une présentation détaillée de l'innovation.

Il doit préciser clairement les bénéfices du produit ou du service : à quel besoin il répond, en quoi il est innovant et quel est son caractère réellement nouveau sur le marché. Des photos sont obligatoires (vidéo en option) afin d'illustrer concrètement le projet. Plus le dossier est complet et argumenté, plus il permet au jury de comprendre la démarche, la valeur ajoutée et l'impact réel de l'innovation.



PARTENARIAT - VICTOIRE DE LA BEAUTÉ

Dans le cadre du Grand Prix de l'Innovation, nous sommes partenaires depuis 3 ans des Victoires de la Beauté.

Récompense N°1 depuis 25 ans dans le domaine de la beauté et des cosmétiques, les Victoires de la Beauté sont accordées par des jurys de consommateurs.trices et intègrent systématiquement, au-delà de l'efficacité perçue et des qualités cosmétiques, un Score d'Impacts® composé de l'Analyse de la formule et des ingrédients, de l'étude des Engagements de Durabilité aligné sur les ODD des Nations Unies, des labels/certifications obtenus par les entreprises candidates et la Recyclabilité des emballages.

Ce partenariat avec la récompense offre aux participants des catégories 1, 2, l'opportunité de soumettre leurs innovations à un panel de consommateurs. La participation à ce panel est entièrement facultative : chaque candidat peut choisir de bénéficier de cette étape complémentaire selon ses besoins et sa stratégie.

LE PROCESSUS

1. Documents à fournir pour les Tests consommateurs :

- Un certificat d'innocuité pour chaque produit (fourni).
- La liste INCI du ou des produits.
- La cible consommateurs pour chaque produit (âge; sexe; type de cheveux; exigence particulière...).
- Protocole d'utilisation détaillé : Fréquence et durée d'utilisation journalière ou semaine... Durée totale des tests pour percevoir les bienfaits des produits (de 2 semaines à 3 mois).
- Conseils d'utilisation et d'application, précaution d'emploi.
- La fiche technique ou présentation du ou des produits, les propriétés (les indications et contre-indications, effets indésirables).
- Un texte descriptif du ou des produits en 4 à 5 lignes

Ces documents seront à transmettre en cas de nomination au plus tard le 30 juin.

2. Informations Top Innovation :

L'innovation étant notée par les consommateurs testeurs, vous devez répondre et argumenter les 3 questions suivantes :

- a) L'intérêt de l'innovation ?
- b) L'objectif de l'innovation ?
- c) Qu'est-ce que ce produit apporte de nouveau sur le marché ?

PARTENARIAT - VICTOIRE DE LA BEAUTÉ

3. Objectifs de durabilité (facultatif)

Ce point, prend appui sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD N°12, 13, 14 et 15). Afin de bonifier leur note globale et obtenir des points bonus, les candidats peuvent revendiquer jusqu'à 4 engagements liés à la durabilité parmi les items proposés en annexe au dossier. Ces engagements sont des actions réalisées par les entreprises candidates en matière de RSE. Tout engagement proposé devra être fondé sur des preuves (justificatifs, certifications, attestations).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser au sein des Victoires de la Beauté à Sergio Da Fonseca sur digital@monadia.fr

4. Quantité de produits pour les tests à envoyer

50 produits soit: 47 en blind + 3 avec le pack (pour essais, contrôle, et rédaction du protocole de test).

Si toutefois, le candidat se voit dans l'impossibilité de fournir des échantillons banalisés, l'organisateur assurera l'anonymat des produits, il sera alors perçu une somme forfaitaire de 450€ HT.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats du Grand Prix de l'Innovation :

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour une ou plusieurs catégories du Grand prix de l'Innovation.

Le Grand Prix de l'Innovation est organisé par le MCB by Beauté Sélection, une marque de la société Beauté Diffusion Events situé au 47 avenue de Flandre, 59290 Wasquehal, en partenariat avec le magazine l'Éclaireur.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions Générales de participation
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix de l'Innovation pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix l'Innovation implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur du Grand Prix de l'Innovation, MCB by BS fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de MCB by BS ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts.

2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports de communication MCB by BS, de l'Éclaireur, des Victoires de la Beauté et lors de la remise des prix. Les contacts (demandés) nous servent à vous faire parvenir les badges d'entrée au salon MCB by BS pour la remise des prix.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports MCB by BS (newsletter, site internet, en direct de l'événement). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir MCB by BS à cet effet.
- Vous autorisez expressément l'organisateur à utiliser, dès l'annonce officielle des Nominés, le nom de l'Innovation, sa description et les images, qu'elles soient animées ou non, et de manière générale tous les éléments transmis par le Candidat dans le cadre de sa participation au Grand Prix, à toutes fins de communication liées au Grand Prix de l'Innovation du salon MCB by BS.
- Vous autorisez par avance l'utilisation de vos nom, adresse et photographie dans toute action publi-promotionnelle liée à la candidature au Grand Prix, sans que celle-ci puisse ouvrir d'autre droit que le prix gagné et ce pendant une durée de cinq ans.
- Vous autorisez expressément, à titre gracieux, l'organisateur et/ou tout tiers désigné par l'organisateur :
 - à réaliser pendant le salon ou la remise officielle des prix, s'il le souhaite, des photos et/ou des films le représentant ainsi que les membres de son équipe, de même que l'Innovation exposé.
 - à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment digitaux, notamment publicitaires, en France comme à l'étranger et sans limitation de durée.
 - à citer et reproduire gracieusement sa marque, ou dénomination sociale, comme référence commerciale pour les besoins de sa communication, sur tous supports (notamment Internet), tant en France qu'à l'étranger et ce pour une durée de cinq ans.
- Le Lauréat pourra communiquer sur l'Innovation récompensée en utilisant le logo du Grand Prix qui lui sera remis par l'organisateur. Toute référence commerciale ou publicitaire au prix reçu devra spécifier l'intitulé exact « Trophée Grand Prix de l'Innovation du MCB by BS », la catégorie, et l'année d'attribution.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.
- Dans le cas où la société est retenue dans l'une des catégories 1 à 9, en tant que Nominé, mais n'est pas Exposant sur le MCB by BS 2026, elle devra s'acquitter de frais d'exposition à hauteur de 400 € HT. Aucune rétractation ne sera possible dès l'annonce de sa nomination

3 / Conditions d'annulation par MCB by Beauté Sélection

3-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher MCB by BS soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler le Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit. MCB by BS s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure.

3-2 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, MCB by BS se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question.



9ème édition

GRAND PRIX DE L'INNOVATION

MCB
by Beauté Sélection

L'ÉCLAIREUR

ÉTAPES DU GRAND PRIX DE L'INNOVATION

- Dépôt de dossier : jusqu'au 3 juillet 2026
- Notation du jury : juillet 2026
- Sélection des finalistes Victoire de la Beauté : fin juillet 2026
- Sélection des finalistes Grand Prix de l'Innovation : Août 2026
- Remise de prix : 11 octobre 2026 au MCB by BS

Des questions ? Contactez-nous !

Pauline Duez

pduiez@standing-events.com

07 75 72 58 75